



# **Contre la déréglementation du travail**

## **Contre la baisse du pouvoir d'achat**

### **Manifestons Samedi 5 février à 14H00** **De République à la Nation**

Du 1er au 3 février, l'Assemblée examinera la proposition de loi visant à « assouplir » la loi sur les 35 heures. Ce projet prévoit de donner aux patrons la possibilité de payer les jours de RTT au lieu de laisser aux salariés le temps de se reposer, et d'élargir le cadre des heures supplémentaires.

C'est ce que la démagogie gouvernementale appelle « *travailler plus pour gagner plus* ». Comme si c'était le salarié qui décidait, selon son envie, de faire ou pas des heures supplémentaires !

Ce projet de loi, entérine le paiement des heures supplémentaires à 10% au lieu de 25% pour les petites entreprises. Ce qui reviendra pour les salariés concernés à travailler plus pour être payés moins.

**C'est pourquoi les principales confédérations syndicales  
dont la CGT appellent à une journée de manifestation  
le samedi 5 février.**

#### **Il s'agit de s'opposer :**

- **aux manœuvres visant à allonger le temps de travail, comme par exemple, le jour férié travaillé gratuitement,**
- **à la déréglementation du temps de travail.**
- **à la baisse du pouvoir d'achat,**
- **au chômage qui se nourrit des perpétuelles diminutions d'effectifs, et aux fermetures d'entreprises,**

La loi Aubry, dite des « 35 H », votée en 1998, avait déjà facilité l'extension de la flexibilité des horaires et une annualisation du temps de travail favorable au patronat comme on l'a vu à GEMS, avec la multiplication des horaires particuliers selon les services.

Mais aujourd'hui, les avantages que cette loi pouvait présenter pour les salariés sont jugés de trop par un patronat qui exige toujours plus.

**Et lorsque le gouvernement affirme que pour gagner plus, il faudrait travailler plus ; il reconnaît indirectement que les salaires actuels sont insuffisants.**

La progression des salaires pour la majorité des salariés, de GEMS comme d'ailleurs, n'est pas à la hauteur de l'inflation. Alors que celle-ci sous estime déjà l'importance de l'augmentation du loyer, des transports, du carburant, de l'électricité, du gaz, du téléphone, des tarifs bancaires et postaux, et même de la nourriture etc. dans les dépenses incompressibles des familles.

Et cela sans parler de l'augmentation des prélèvements sur les salaires et les pensions, ni comparer nos augmentations de salaires aux augmentations insolentes que se votent les PDG et aux dividendes mirobolants que perçoivent les actionnaires !

Les dérisoires augmentations générales et/ou individuelles octroyées ne parviennent pas à suivre la hausse des prix et encore moins à rattraper le manque à gagner accumulé depuis des années. Sans parler du nombre de salariés qui sont volontairement privé de l'une et de l'autre chaque année par la direction de GEMS.

Si bien qu'il n'est plus rare, aujourd'hui, que les augmentations des cotisations sociales aboutissent même à une baisse du salaire net.

Le pouvoir d'achat des salariés a chuté depuis des années. Et pour certains de beaucoup.

**Les journées d'action, les manifestations des 18, 19 et 20 janvier ont été un premier pas pour s'opposer à la situation que subissent les salariés.**

**La journée du 5 février doit être un pas supplémentaire où l'ensemble des salariés du secteur public comme du privé, avec ou sans emploi, exprimeront tous ensemble, dans tout le pays, leur profond mécontentement face à un gouvernement qui traduit en textes de lois ce que le patronat pense tout haut.**

**Nous appelons tous les salariés de GEMS s'associer pleinement à cette journée car chacun d'entre nous est concerné.**

**Départ de Vélizy à 13h devant l'entreprise  
ASTRIUM, 37 avenue Louis Bréguet (à côté  
de la salle Jules Godbert)**

Participation aux frais de transport : 5 euros